

## **Compte rendu de l'AG des responsables retraités SNES Dijon 9-10 février 2011**

Les 9 et 10 février, s'est tenue l'assemblée générale de tous les responsables retraités du SNES. Près d'une centaine de militants ont donc été présents durant les deux jours. Notre académie avait droit à 2 délégués et ce sont donc Christiane Le Pennec et Michèle Martin qui ont représenté les retraités SNES de l'académie d'Orléans Tours.

Le secrétaire national de catégorie (JP Beauquier) a ouvert cette AG par un tour d'horizon de l'actualité récente et des dossiers en cours, puis a présenté l'ordre du jour.

### **Politique de santé** (intervention de F. Eiden)

Elle rappelle ce que la loi de finances prévoit : remboursements de nouveaux médicaments, augmentation du ticket modérateur, etc.....

Pour la prévention (6,4% du budget SS) il est prévu de développer la prévention mais à budget constant, donc il s'agira d'un transfert du curatif vers la prévention.

### **Perte d'autonomie**

Termes généralement employés : Invalidité (maladie – accident) Handicap (génétique – accident) Dépendance (liée au vieillissement). Nous préférons parler de « perte d'autonomie ».

F. Eiden dresse rapidement l'historique des différentes étapes depuis 1975 jusqu'à aujourd'hui (APA en 2001 – CNSA en 2005)

Le financement se partage entre la Sécurité Sociale (60%), la CNSA (caisse nationale solidarité autonomie 15%) et les départements (25%). La dépense publique pour la perte d'autonomie liée à l'âge représentant 1% du PIB.

Le gouvernement a mis en place quatre groupes de travail dont les premières réunions se tiennent en février : « société et vieillissement », « accueil et accompagnement des personnes âgées », « enjeux démographiques et financiers de la dépendance », « stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées ». Outre les représentants gouvernementaux, y participent des représentants d'associations, d'organisations syndicales (salariées et patronales), des départements, des ARS. Sont également prévus des débats interdépartementaux et des forums interrégionaux. Les décisions devraient être prises à l'été 2011. (cf. le dossier de presse et le rapport Rosso-Debord sur le site <http://www.solidarite.gouv.fr/> ainsi que le site spécifique <http://www.dependance.gouv.fr/> )

### **Financement de la protection sociale**

Concernant la protection sociale, la FSU a des mandats élaborés au congrès de Lille mais ils doivent être précisés, notamment sur le financement de la perte d'autonomie.

Mandats actuels de la FSU : pas de discrimination liée à l'âge – perte d'autonomie dans la branche maladie de la SS – création d'un service public répondant aux besoins des retraités et des personnes âgées.

Quelques questions qui se posent : Que faut-il rattacher à la maladie ? Comment y rattacher le service à la personne (s'opposer à la marchandisation croissante de ces services) ?

Pour la FSU, ce qui est en cause, c'est donc le financement de la sécurité sociale et non pas celui de la perte d'autonomie des personnes âgées. Le déficit est dû à l'insuffisance des recettes (exonérations de cotisations des entreprises en particulier)

Sur les 22 Milliards € que coûterait la perte d'autonomie des personnes âgées, seuls 5,4 Mds € relèveraient de la seule dépendance (le reste est du domaine de la maladie donc de la sécurité sociale).

Le budget actuel de la Sécurité Sociale est le double du budget total de l'Etat. L'abattement des cotisations sociales représente environ 40 Mds €

Beaucoup de pistes de réflexion inacceptables pour la FSU se font jour ça et là : cotisation supplémentaire, assurances privées, TVA sociale, utilisation de la succession...

La mutualité semble avoir intégré par anticipation le rapport Rosso-Debord et va proposer des services moyennant cotisation supplémentaire.

Les prochains mois seront déterminants et il reste peu de temps pour informer et mobiliser. Un front uni est indispensable.

### **La SFR-FSU (Bénédicte Vrain)**

Si, dans beaucoup de départements, les SFR-FSU participent aux actions et réunions avec les autres organisations (UCR) de retraités, ça n'est pas le cas au plan national, certaines UCR refusant catégoriquement l'entrée de la FSU dans l'intersyndicale « retraités ».

La SFRN a rencontré l'UCR-CGT et un document de travail est en cours.

La FSU prépare également un document coécrit par retraités et actifs de la FSU sur les dossiers d'actualité. Il sera proposé au prochain CDFN.

### **Intervention du SNUI-SUD-Trésor (Christian Steenhoudt)**

**Fiscalité locale** : Taxe foncière (bâti et non bâti) – taxe d'habitation – Taxe professionnelle

Elle représente 4% du PIB. Elle se montait à 71 Mds € en 2009 (TFB +TH: 39 M – TFnonB : 1 M – TP : 31 M)

10% des contribuables possèdent 50% du patrimoine !

La taxe professionnelle des entreprises a été remplacée par la contribution économique territoriale. Cette nouvelle mesure a fait perdre 11 Mds aux collectivités territoriales qui ont donc été transférés sur les ménages.

Une réforme fiscale est en débat.

### **Dépendance**

Le SNUI est favorable à une nouvelle branche (mais contre la définition de 5<sup>ème</sup> risque). Comme la FSU il s'appuie sur la nécessité de la solidarité intergénérationnelle.

Il préconise une contribution universelle et progressive sur l'ensemble des revenus, y compris ceux du patrimoine.

### **Intervention du secrétaire général du SNES (Daniel Robin)**

Tour d'horizon de l'actualité.

Grève du 10 février plutôt bien suivie.

Manifestation du 19 mars : concilier cadre unitaire et mandats du SNES

Avenir du syndicalisme : rapprochement avec d'autres organisations syndicales mais sans exclusive.

Actuellement, contacts avec CGT et Solidaires

Réaffirme la place des retraités aux côtés des actifs

### **La FGR - FP (Annie Eveno)**

La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique regroupe des adhérents directs et des organisations syndicales et notamment le SNES et d'autres syndicats de la FSU, un certain nombre de syndicats de l'UNSA.

Le nombre d'adhérents directs diminue alors que les retraités des syndicats de la FSU sont en très nette augmentation. Suite à son congrès de 2010, la FGR est mise en péril par une proposition visant à ne garder que les adhérents directs à la FGR. Un débat sur l'avenir de la FGR est en cours. Il faut y prendre part dans les départements. Un certain nombre de présents font état des difficultés à travailler au sein de la FGR de leur département car peu de retraités FSU sont élus dans les CE et la FGR nationale ne donne pas beaucoup d'informations. Il faudrait aussi que davantage de retraités FSU s'investissent dans cette fédération, mais là aussi, les militants ont souvent de multiples « casquettes ». La section nationale des retraités SNES propose d'envoyer les informations FGR dont elle dispose dans les départements.

### **Et l'Europe ? (Odile Cordelier)**

O. Cordelier s'occupe du secteur « international » au SNES.

Elle souhaite que le travail syndical des retraités soit davantage intégré au travail syndical en général.

Elle est vice présidente du CSEE (comité syndical européen de l'éducation auquel adhère le SNES et qui fait partie de la CES). A ce titre elle est suppléante au CE de la CES.

La prochaine mobilisation européenne aura lieu en Avril à Budapest.

Actuellement, il y a des luttes européennes concernant les retraites et la protection sociale mais la coordination de ces luttes est très insuffisante.

Au plan européen existe la FERPA (fédération européenne des retraités et personnes âgées) mais nous n'avons pas de contact pour l'instant.

En conclusion, ce fut une AG où les discussions, les informations et la convivialité ont coexisté sans problème. Les retraités du SNES sont des syndicalistes convaincus et dynamiques. Il faut le faire savoir.